



ENQUÊTE

**FUITES, ARNAQUES
ET INCENDIES**

Les seize panneaux de Guy Papageorgiou lui ont donné des sueurs froides. Avant de trouver le bon installateur, le retraité, qui vit près de Nantes, s'est fait « embrouiller » deux fois. « *Le premier me proposait le double du tarif normal, le second m'a fait signer un bon de commande en me disant que c'était un devis!* » C'est finalement l'entreprise Hello Watt, qui aide les particuliers à se repérer dans la nébuleuse des professionnels de l'énergie, qui l'a aidé à sortir de l'impasse. Incendies, fuites, arnaques... une mauvaise image colle au panneau photovoltaïque comme à tous les travaux

de rénovation de logement. D'autant que les prix très attractifs auxquels EDF rachetait l'électricité à la fin des années 2000 ont attiré les charlatans. Le coup de frein mis en 2010 n'a pas fait disparaître les arnaques. Evitez donc de signer un engagement sur un coin de table, lors d'un démarchage ou d'une foire ; privilégiez les professionnels locaux, assurés, qui ont la qualification RGE QualiPV ; faites réaliser deux ou trois devis et demandez des calculs de rentabilité – le site Evaluer-mon-devis. photovoltaïque.info permet de se faire son idée. Quant au risque d'incendies, il est inhérent aux installations électriques. Pour le prévenir, commencez par vérifier que votre système électrique est aux normes. **M. B.**